

## FEUILLE DE ROUTE OPPOSITION ORDONNANCE PENALE

1. Sur l'**enveloppe** de la **notification de l'ordonnance pénale** que vous avez reçue de la part du Tribunal de Police, **VERIFIER la date d'envoi** de celle-ci.
2. Vous avez **30 jours** à compter de **la date d'envoi** de cette notification pour former l'opposition. Passez ce délai, l'ordonnance devient définitive et vous devrez exécuter les sanctions prononcées.
3. À réception de votre opposition, vous recevrez, dans un délai qui varie d'une juridiction à une autre, une convocation à comparaître devant le Tribunal de Police.
4. **OUVRIR** le document WORD « C1.docx».
5. **REPERER** les **XXX-** qui correspondent aux mentions manquantes que vous devez **RENSEIGNER**, à savoir :
  - a. le lieu du Tribunal de Police concerné
  - b. l'adresse du Tribunal de Police concerné
  - c. le lieu d'envoi et la date d'envoi
  - d. vos nom, prénom, adresse personnelle
  - e. le numéro de votre LRAR
  - f. le numéro OMP
  - g. la date de la notification figurant sur l'enveloppe
  - h. la date de l'ordonnance
  - i. le lieu du Tribunal de Police
6. **OUVRIR** le pdf « C1\_exemple.pdf » et **CHERCHER** les lettres qui correspondent aux informations ci-dessus (sauf pour « c ») afin de vous aider à les retrouver sur votre avis de contravention.
7. **REEMPLACER** les **XXX-** par les informations que vous trouverez sur l'ordonnance et sur l'enveloppe (sauf pour "c").
8. **IMPRIMER** le document WORD complété.
9. **SIGNER** le document.
10. **CONSERVER UNE COPIE** du courrier signé.
11. **ENVOYER** le document signé **en courrier recommandé avec accusé de réception** au Tribunal de Police concerné.